



UNION DES VILLES ET COMMUNES
DE WALLONIE

CONFÉRENCE DE PRESSE · 16 JUIN 2026

Des grandes villes et des pouvoirs locaux forts

au service d'un développement ambitieux et partagé pour la Wallonie

Avec la participation des Bourgmestres des grandes villes de Wallonie





LE FIL ROUGE

Soutenir les villes ne revient pas à les opposer les unes aux autres : c'est garantir un **développement partagé.**

Grandes villes, villes moyennes et communes forment un même territoire, un maillage multipolaire organisé en synergie et en interdépendance par le Schéma de Développement Territorial (SDT).





Un maillage multipolaire, des rôles complémentaires



Grandes villes

Pôles structurants du territoire : c'est autour d'elles que s'organisent l'emploi, les services et l'attractivité de tout un bassin de vie.



Villes moyennes

Centres de services et pôles d'attractivité de proximité, qui rayonnent à leur tour sur les communes voisines.



Communes de proximité

Services du quotidien offerts à chaque citoyen, au plus près du terrain.

Chacune tient son rôle. Chacune est nécessaire aux autres.

Neuf grandes villes wallonnes



Charleroi

Liège

Namur

Mons

La Louvière

Tournai

Seraing

Mouscron

Verviers

Elles concentrent

l'essentiel

de l'activité, des services et du rayonnement de la Wallonie...

...et en assumant, seules, une part devenue disproportionnée des coûts.



Une double contrainte propre aux grandes villes



Des dépenses plus élevées

Les externalités de leur rôle de centralité - assumées pour tout un bassin de vie :

- Accueil des travailleurs, étudiants et visiteurs
- Services judiciaires et administratifs (régaliens)
- Sécurité, mobilité (gares, aéroports), infrastructures
- Besoins sociaux accrus, enseignement



Des recettes sous pression

Un potentiel fiscal structurellement plus faible, lié aux caractéristiques socio-économiques des résidents :

- Part importante d'inactifs : retraités, étudiants, ménages précarisés
- « Fuite » des ménages aisés vers la périphérie
- L'IPP bénéficie à la commune de domicile, non à celle où l'on travaille



L'effet de ciseau



Des charges qui grimpent
portées pour tout un territoire



Des recettes qui s'effritent
un potentiel fiscal contraint



« **Démultiplié par leur taille** »

Cet effet de ciseau place les grandes villes dans une situation financière à part - et qu'aucun effort de gestion ne suffit, à lui seul, à corriger.

Ce n'est pas un problème de gestion. C'est un déséquilibre structurel.

Un déséquilibre qui s'est amplifié



Des crises conjoncturelles successives

- Covid
- Crise énergétique
- Inflation

...aggravées par l'absence de refinancement à long terme de dépenses de transfert incompressibles : pensions statutaires, sécurité publique, dépenses sociales.



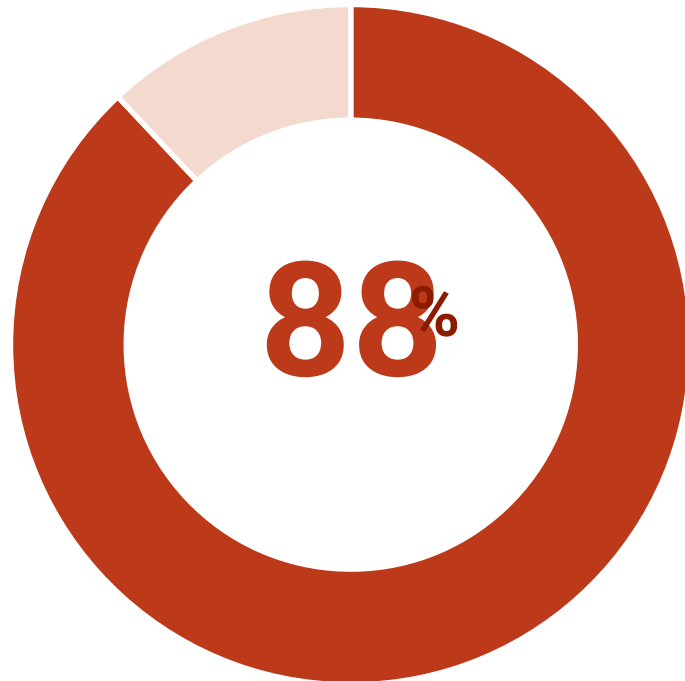
Une situation critique en 2026

Le Plan Oxygène - la principale bouée des grandes villes - est voué à disparaître dès la fin de cette année.

Sans relais, l'équation devient intenable dès 2027.



Un déficit hyper-concentré



■ 9 grandes villes ■ Toutes les autres communes

En 2022, les **9 grandes villes** concentraient à elles seules **98 % du montant total des déficits communaux** de toute la Wallonie.

Un déséquilibre qui ne date pas d'hier et qui n'a cessé de s'aggraver.



Trois charges qui pèsent durablement



1/2

Pensions statutaires

Les 9 villes portent la moitié de la charge statutaire wallonne et 55 % des cotisations de responsabilisation (85 €/hab, le triple des autres). Facture pension : 217 M€.



43 %

Sécurité publique

Elles financent plus de 43 % des dotations communales aux zones de police - près de 300 M€ en 2026 - pour des missions pourtant régaliennes.



Dépenses sociales (CPAS)

Sous pression de l'inflation et de réformes qui les touchent en premier lieu - au premier rang, la limitation dans le temps des allocations de chômage.



Les villes ont déjà fait leur part



Un important travail d'assainissement des dépenses a déjà été mené ces dernières années.

Mais cette démarche atteint ses limites.

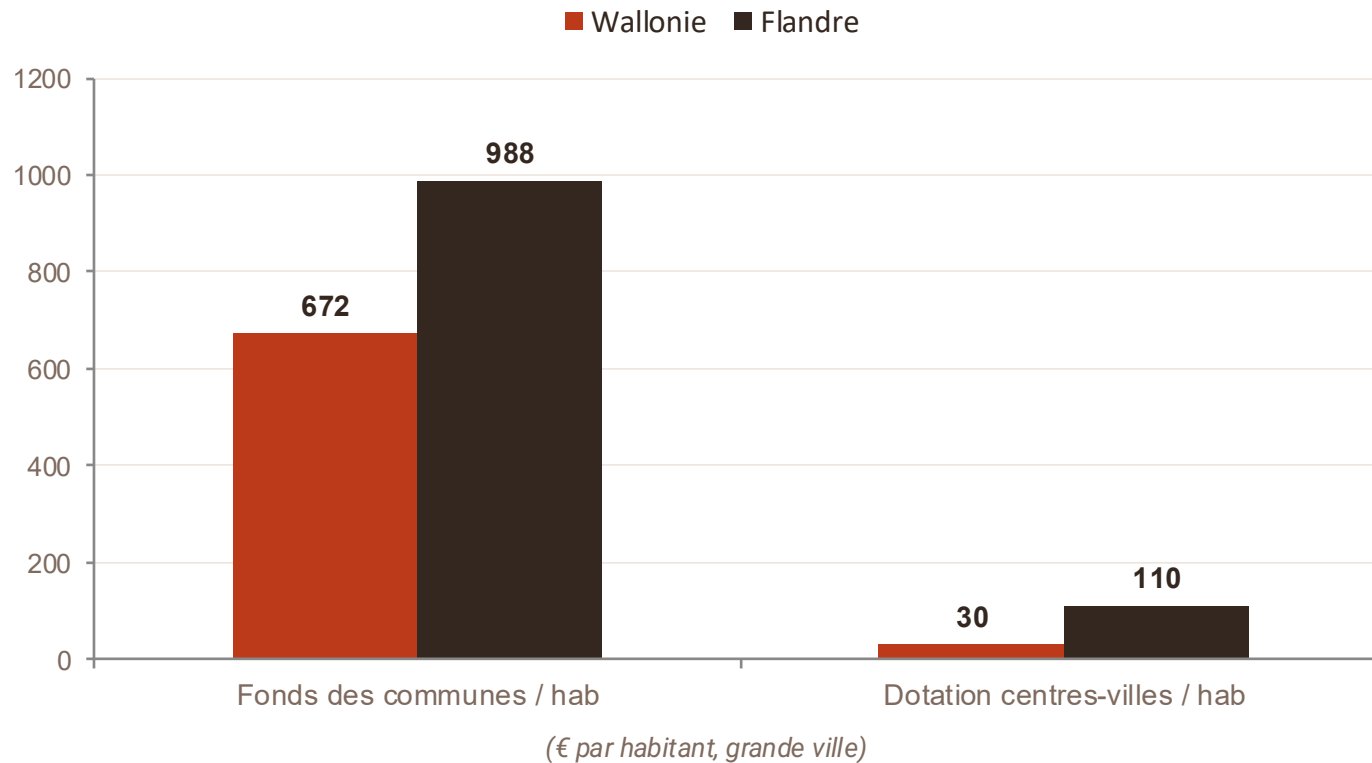
Les économies budgétaires, aussi essentielles soient-elles, ne peuvent être poursuivies indéfiniment sans toucher au service public de proximité.

Les leviers de recettes sont limités.

Les marges fiscales encore mobilisables restent insuffisantes pour combler, à elles seules, un déficit structurel de financement.



À fonctions comparables, un soutien régional bien moindre



38 % du Fonds des communes flamand est exclusivement réservé à ses 13 grandes villes (58 % au total, contre 41 % en Wallonie).

La Flandre intègre explicitement les navetteurs et les étudiants dans ses critères de répartition et a pris en charge la moitié des cotisations de responsabilisation de ses pouvoirs locaux.



Le Plan Oxygène, et après ?

87 %

du montant empruntable par les communes l'a été par les 9 grandes villes – leurs réserves étant quasi inexistantes.

236 M€

empruntés par les grandes villes pour la seule année 2025, à rembourser pendant 20 ans.



Premier principe : la neutralité budgétaire. Aucune réforme, à quelque niveau que ce soit, ne devrait dégrader les recettes ou les dépenses des grandes villes.

POURTANT...

Un rôle structurant pour toute la Wallonie



Bassins d'emploi



Pôles d'enseignement



Services sociaux



Culture & sport



De réels pôles de création de richesse.

Cette richesse rejaillit sur les communes périphériques, sur l'ensemble de la région et même au-delà de ses frontières.



Placer la Wallonie sur la carte de l'Europe

Dans son « agenda urbain », l'Europe qualifie les grandes villes de laboratoires de la transition écologique, de moteurs de l'innovation et de garantes de la cohésion sociale et territoriale.

La Wallonie n'existera sur cette carte que si ses villes y tiennent leur rang.

Des portes d'entrée entre les grands pôles européens

Nord Bruxelles · Anvers

Est Amsterdam · Cologne · Francfort

Sud Luxembourg · Reims

Ouest Lille · Paris



Une prise de conscience, à deux niveaux

Il est essentiel de reconnaître le rôle des grandes villes et les missions de service public qu'elles rendent aux citoyens.



1. Ne pas aggraver

Veiller à ce qu'aucune réforme ni décision politique n'impacte négativement les recettes ou les dépenses des grandes villes.

→ **le principe de neutralité budgétaire**



2. Agir, de façon ciblée

Mettre en œuvre des politiques ciblées sur le développement des villes et leur retour à une trajectoire budgétaire stable et pérenne.

→ **des financements dédiés + une articulation régional/fédéral tenant compte de leur désavantage fiscal**

Des leviers à chaque niveau de pouvoir



Communal

- Moderniser la fiscalité immobilière (matrice cadastrale) : +17,6 à 35,2 M€
- Faire contribuer les non-résidents : kots, secondes résidences, taxe de séjour, plateformes
- Lutter contre la vacance et les friches (SAED)



Régional

- Une Dotation Grandes Villes ambitieuse, indexée et renforcée (navetteurs, étudiants, police, pensions, social)
- Réformer la fiscalité routière (leasing, poids lourds, vignette, redevance voirie)
- Neutralité budgétaire



Fédéral

- Pensions : calcul individualisé des avances et d'un soutien financier accessible à toutes les grandes villes
- Zones de police : réviser la norme KUL pour les réalités urbaines
- Neutralité budgétaire : ne reporter aucune charge vers le local (CPAS)

Des leviers activables, aussi, par les villes plus petites qui jouent un rôle de centralité.



UNION DES VILLES ET COMMUNES
DE WALLONIE

UNE DÉMARCHE CONSTRUCTIVE, AU SERVICE DE TOUTE LA WALLONIE

Les grandes villes ne réclament pas une faveur.

Elles portent, pour tout le territoire, des charges qui conditionnent l'attractivité et la compétitivité de la région. Des villes financièrement solides ne sont pas une dépense : elles sont la condition, et le moteur, d'une Wallonie qui retrouve sa place en Europe.



Une stratégie partagée, des solutions gagnant-gagnant.

L'UVCW se tient à la disposition des exécutifs régional et fédéral pour les construire ensemble.

Merci de votre attention.

